

LES CONGRÈS ET COLLOQUES DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

VOLUME 53

PROBLÈMES DE MORTALITÉ

MÉTHODES, SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE
EN DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

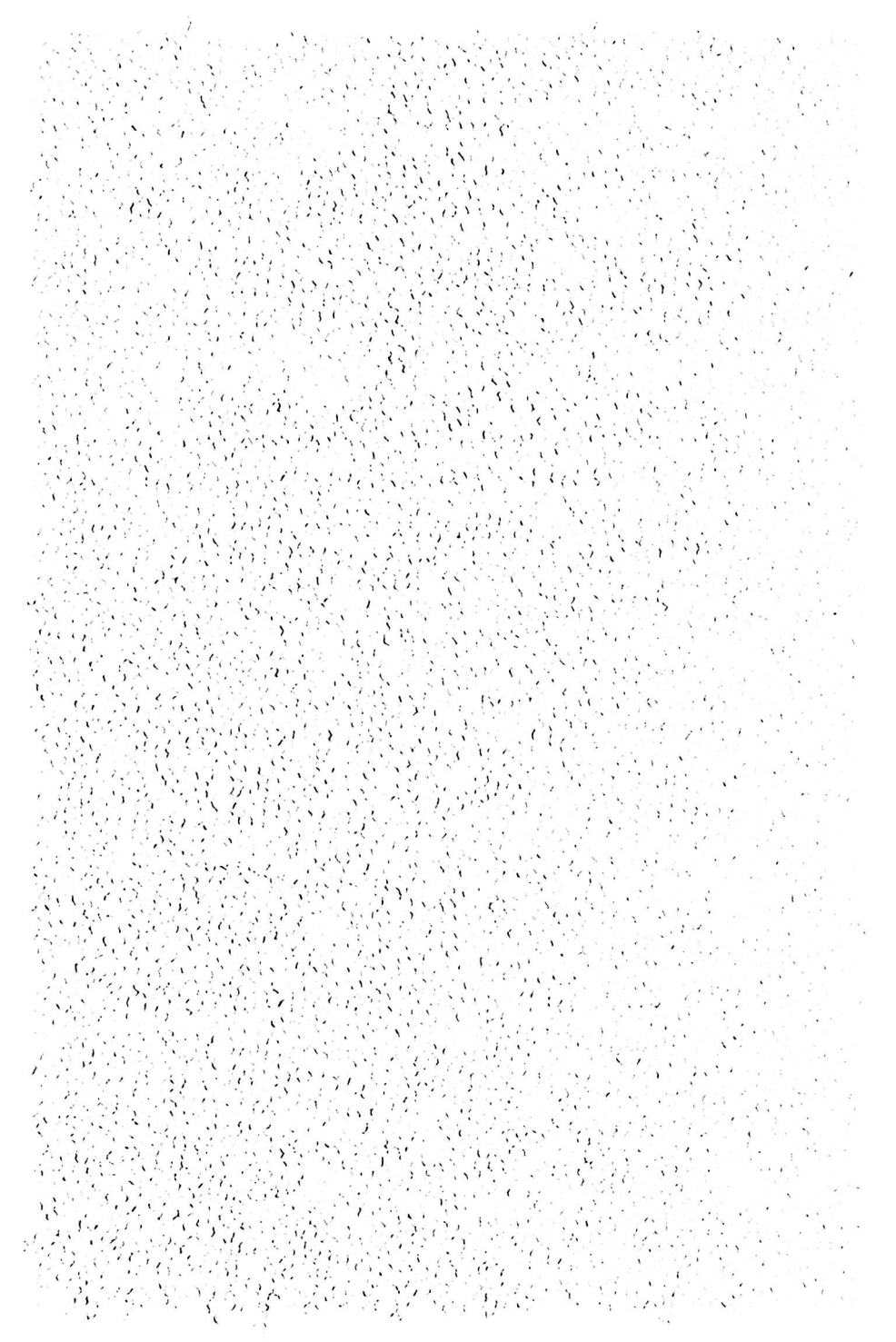
*Colloque international
tenu à l'Université de Liège
du 18 au 20 avril 1965*

Les recherches sur la mortalité
dans la région liégeoise (XV^e-XIX^e siècles)

Etienne HÉLIN

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

1965



LES RECHERCHES SUR LA MORTALITÉ DANS LA RÉGION LIÉGEOISE (XV^e-XIX^e SIÈCLES)

Si la mortalité a été retenue comme thème du présent colloque, c'est, bien sûr, en raison de son importance majeure dans l'explication historique ; c'est en raison aussi de l'urgence qu'il y a d'assurer une certaine comparabilité des résultats dans un domaine où les recherches sont particulièrement ardues ; ce n'est certes point à cause de la richesse des sources liégeoises, lesquelles se sont nullement privilégiées par rapport à celles des pays voisins. C'est ce qui va ressortir des pages ci-dessous qui ne concernent ni l'ensemble du territoire belge, ni même l'ancienne principauté épiscopale de Liège, mais une petite région — environ 40 kilomètres de rayon — à cheval sur le cours moyen de la Meuse, composée de terroirs aussi variés que les plateaux de la Hesbaye et de l'Ardenne, les collines du Condroz et du pays de Herve. En somme, à défaut d'unité politique ou administrative adéquate, l'enquête doit partir d'une ville et retrouver empiriquement les mouvants confins du microcosme démographique qui gravite autour d'elle.

I. PÉRIODE MÉDIÉVALE

1. Les sources

A Liège, comme dans tout l'Est de la Belgique, le moyen âge démographique se prolonge jusqu'à la fin du XVI^e siècle et même plus tard. Les plus anciens registres paroissiaux de Notre-Dame aux Fonts, paroisse primitive de la Cité, ne remontent pas au-delà de 1578, et il n'y a guère de série paroissiale un tant soit peu complète avant le début du XVII^e siècle. Une démographie quantitative est impraticable avant cette période. Faut-il pour autant renoncer à toute recherche sur l'histoire de la population ?

Depuis le XII^e siècle et l'efflorescence des écoles liégeoises, s'est implantée une vivace tradition historiographique ; elle nous a valu, au XIV^e siècle surtout, d'authentiques historiens, et jusqu'à

la fin du XVII^e siècle, des dizaines de chroniqueurs dont beaucoup s'expriment en langue vulgaire. Sans doute s'inspirent-ils les uns des autres et sont-ils dépourvus d'élégance littéraire mais, par là même, ils présentent les événements tels qu'ils sont compris et ressentis par des notables — chanoines, juristes, bourgeois — peu enclins à la rhétorique et au conformisme des écrivains de métier.

2. Les résultats

Une étude comparée des disettes, des mortalités et des épidémies est donc à la portée de tout médiéviste un peu familiarisé avec les vieux historiens liégeois. Pareil travail esquissé dès 1855, n'a plus été repris depuis lors¹. L'explication est simple. La Peste Noire épargna la Cité, qui n'en ressentit que de tardifs épiphénomènes (processions de Flagellants en 1349 et 1374). Les gens heureux n'ont pas d'histoire et il n'y a pas lieu d'étudier à Liège ce qui, ailleurs, passe pour le pire des cataclysmes.

Par contre, l'attention s'est concentrée sur la destruction de la ville en 1468, lorsque Charles le Téméraire et Louis XI vinrent sur place organiser le massacre des Liégeois, la démolition de la ville et l'enlèvement de ses richesses. Par son ampleur, ce crime — les historiographes de Cour y virent un châtement exemplaire — frappa l'imagination des contemporains bien au-delà des frontières des Pays-Bas. Écrivains et historiens ont maintes fois relaté les faits, insistant surtout sur leur aspect politique. Il y a quinze ans, Mme Irène VRANCKEN-PIRSON, dans un mémoire resté inédit, s'est attachée à mesurer l'étendue des destructions en repérant rue par rue les immeubles brûlés. Il resterait à insérer cette étude topographique de l'incendie dans le contexte plus général des techniques de la guerre totale en usage au XV^e siècle : épouvante, destruction

¹ C. BAMPs, *Épidémies et disettes qui ont anciennement régné dans la province de Limbourg*, dans *Bull. de la Commission centrale de statistique*, t. VI, p. 597-615, in-4°, Bruxelles, 1855, traité du pays de Liège *sensu lato*. Il ne connaît les chroniqueurs médiévaux que par ce qu'en publia J. CHAPEVILLE en 1612 et il invoque les historiens ultérieurs (FISEN, FOULLON, BOUILLE, LOYENS, etc.) sans tenir compte de leur mutuelle dépendance. — Louis TORFS, *Fastes des calamités publiques survenues dans les Pays-Bas [...]*, xvi-436 et viii-406 p. in-8°, Paris-Tournai, 1859-1862, ne tire qu'un médiocre parti des chroniqueurs liégeois. — Voir ci-dessous, Annexe, p. 173-184.

des forges et des ponts, oppression fiscale, diaspora des survivants, étapes d'un repeuplement contrôlé.

L'anéantissement d'une ville n'est pas, hélas ! un épisode isolé dans l'histoire occidentale ; son déroulement, son efficacité, ses incidences immédiates et lointaines, s'intègrent dramatiquement dans une étude de la mortalité.

* * *

A partir de 1477 et de la lente renaissance de la principauté de Liège, les archives vont s'étoffant. Tandis que les registres aux recettes et dépenses gardent la trace des prix et des salaires, les sources diplomatiques (édits princiers, mesures de police municipale) permettent de suivre les réactions des pouvoirs publics confrontés à l'épreuve d'une calamité générale : famine, émeute, guerre, épidémie. La succession de ces désastres et les ébranlements qu'ils provoquèrent dans l'économie liégeoise seront examinés dans le tome V des *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège* dont le Professeur P. HARSIN poursuit la publication. C'est sous sa direction, au cours de l'année académique 1959-1960, qu'un groupe d'étudiants entreprit de repérer et de décrire les crises de subsistances dans la principauté, de 1477 à 1588. Parmi les multiples enseignements qui se dégagent de ce travail, retenons-en d'abord un qui vient à l'appui d'une opinion défendue par M. Marcel REINHARD (ci-dessus p. 76) : c'est l'étroite connexion entre la mentalité ambiante et les mesures de salut public prises, à l'origine par les magistrats urbains, ensuite — et de manière de plus en plus cohérente — par le pouvoir princier. Faute de moyens lui permettant d'agir directement sur la santé publique, l'autorité s'efforce d'assurer le ravitaillement en contrôlant les métiers de l'alimentation, en bloquant les prix, en distribuant les stocks, en réprimant l'exportation. A défaut d'une prophylaxie scientifique, on traque les étrangers, on leur interdit l'accès des marchés et des villes. Il serait donc arbitraire de prétendre isoler un secteur spécifiquement démographique dans les mesures de sauvegarde collective adoptées jadis.

Autre trait que révèle l'examen des mesures annonaires : le recours de plus en plus fréquent aux importations de grains étrangers. Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, les bourgmestres prennent l'habitude d'en acheter en Gueldre et en Allemagne. La crise

disloque donc les aires d'approvisionnement banal. Elle ne se résout plus seulement par des expédients immédiats (recensements des stocks, répression des abus) mais surtout par des mesures propres à assurer l'avenir (achats massifs au dehors). Il s'agit là d'un progrès d'autant plus significatif que l'aptitude à prévoir est la condition *sine qua non* de toute politique démographique.

Si intéressants que soient ces signes avant-coureurs d'une mentalité moderne, il reste impossible de mesurer une éventuelle transformation de la durée de la vie : les statistiques font toujours défaut.

Une exception néanmoins : la disparition de la lèpre a pu être calculée dans le duché de Brabant grâce aux registres de déclaration des malades au prieuré de Ter Banck (près de Louvain). Le regretté E. PIRON a présenté les résultats pour la région de Landen (canton au Nord-Ouest de la province de Liège) : sa méthode a été appliquée à d'autres régions¹. De telles recherches montrent l'intérêt qu'il y aurait à mieux connaître les hôpitaux qui, par dizaines, jalonnèrent les itinéraires routiers les plus fréquentés et dont l'implantation est le plus souvent antérieure au XV^e siècle.

II. LA PÉRIODE MODERNE (XVII^e-XVIII^e siècles)

1. Les sources

A. Les registres paroissiaux.

Grâce aux études du Rd P. Roger MOLS, on sait de mieux en mieux à quoi s'en tenir sur leur origine et leur signification. Il s'en faut de beaucoup que le travail de conservation et d'analyse ait réalisé les mêmes progrès.

Si l'accaparement des registres par les particuliers se fait plus rare, leur répartition entre les administrations communales et les dépôts de l'État s'opère toujours selon le caprice des fonctionnaires. La restauration des volumes menacés est d'une lenteur désespérante ; elle se fait sans plan d'ensemble ni priorité en faveur des registres

¹ Ernest PIRON, *La lèpre en Hesbaye*, dans *Bull. de la Soc. d'art et d'hist. du diocèse de Liège*, t. XXXII, p. 13-53, carte, graph., in-8°, Liège, 1946. — Fern. VERCAUTEREN, communication à la Section belge de la Société d'histoire des sciences. — Jos. VERBEMEN, *De verspreiding van de lepra te Mechelen in de XVI^e en XVII^e eeuw (1492-1677)*, dans *Handelingen [...] van Mechelen*, t. LXV, p. 71-77, Malines, 1961.

qui offrent le plus grand intérêt scientifique. On se réjouit du microfilmage intégral de l'ancien état civil — dirigé par une entreprise privée, elle-même commanditée par la *Genealogical Society of the Church of Latter Day Saints* — encore que cette tâche subit, elle aussi, d'explicables retards. Les critères qui président au microfilmage furent modifiés à plusieurs reprises sans que fussent consultés les divers organismes scientifiques compétents.

Cependant, sur le territoire de l'actuelle province de Liège, le microfilmage a d'ores et déjà un résultat positif : MM. G. HANSOTTE et R. FORGEUR ont mis à profit la centralisation momentanée de la plupart des registres paroissiaux pour en dresser un inventaire systématique, déjà très détaillé et spécialement attentif à ce qui fait leur valeur démographique ¹.

Notons au passage qu'en Belgique comme en France, la plupart des archivistes ont reçu une formation de médiéviste ; il leur est donc difficile de deviner les desiderata des modernistes qui s'occupent de démographie. Ceux-ci auraient donc tout avantage à formuler leurs recommandations quant au contenu d'inventaires dont ils sont les principaux utilisateurs. De telles directives sont simples dans la majorité des cas : paroisses rurales coïncidant avec une communauté villageoise, bourgades et petites villes.

Il n'en va plus de même pour une ville comme Liège dont le territoire est fractionné en trente-trois paroisses jouissant de statuts administratifs des plus variés. Il n'est pas inutile alors de démêler l'écheveau des privilèges et des immunités. Nous nous sommes déjà efforcés de montrer les conséquences qui en découlaient pour l'enregistrement des naissances ². Nous avons aussi procédé à l'inventaire analytique des registres aux décès. Les lacunes qu'il fait apparaître, même pour le XVIII^e siècle, sont telles qu'elles enlèvent tout espoir de fonder une étude de la mortalité sur l'observation de l'ensemble de la population urbaine. Ce qui est vrai pour la capitale vaut aussi pour les régions rurales qui l'entourent : dans aucune, on ne peut procéder à des enquêtes exhaustives. La plupart des difficultés méthodologiques découlent de cette situation.

¹ Inventaire toujours inédit, aux Archives de l'État à Liège.

² E. HÉLIN, *Les registres aux baptêmes des paroisses liégeoises, Notes sur leur interprétation*, dans l'*Intermédiaire des généalogistes*, n° 100, p. 187-195, in-8°, Bruxelles, 1962.

B. *Les dénombremments.*

C'est par des comparaisons étalées dans le temps que les dénombremments fournissent des indications sur la croissance ou le déclin d'une région et, à partir de là, mettent en cause mortalité et mouvements migratoires. Le Brabant et le Hainaut ont traversé une succession de périodes prospères et néfastes qui se répercutent dans leurs rôles d'impôts sur les foyers. Nul doute que le Luxembourg ne se prête à des observations qui pourraient même s'étendre jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Contrairement à ses voisins, la principauté de Liège n'a guère eu recours à la taxe sur les feux. A partir de 1649, les États adoptent à sept reprises la capitation comme « moyen extraordinaire » : l'échec de la plupart de ces tentatives et le manque d'autorité des administrations liégeoises expliquent qu'aucune collection de rôles n'ait été rassemblée puis conservée au complet. Les dénombremments comme les registres paroissiaux, excluent ainsi la possibilité d'un comptage des habitants ou même des ménages du pays de Liège sous l'Ancien Régime.

Néanmoins, nous nous rallions entièrement aux vues exprimées par M. RENHARD (ci-dessus, p. 72) qui réhabilitent le dénombrement, trop souvent victime d'une hypercritique myope. Les pyramides des âges dessinées pour des paroisses liégeoises font apercevoir le vieillissement de la population, l'âge moyen des plus gros contingents d'immigrés, l'excédent féminin¹ : autant de données qui rendent mieux assurée l'interprétation des chiffres de décès.

2. Les méthodes

L'état des sources conditionne le choix des méthodes. Il serait fastidieux d'entrer dans le détail des procédés à mettre en œuvre dans chaque cas particulier. Mais précisément, le fait que la démographie liégeoise d'Ancien Régime ne se laisse appréhender qu'au travers d'études de type monographique, ce fait, lui, est lourd d'incidences qui sont d'ailleurs communes aux pays où se prolonge l'ère pré-statistique.

¹ E. HÉLIN, *La démographie de Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, p. 79-94, in-8°, Bruxelles, 1963.

A. Difficulté de distinguer les effets de la mortalité de ceux des mouvements migratoires.

Dans le cadre d'UNE paroisse urbaine ou d'UN village, une hausse lente et continue des décès peut s'expliquer aussi bien par un afflux d'immigrants que par la détérioration des conditions sanitaires.

De même, à quelques années de distance, la chute du nombre absolu des habitants peut avoir été provoquée par un exode ou par des épidémies.

Le solde des mouvements migratoires, qui d'ordinaire est considéré comme négligeable à l'échelle d'un pays occidental (du XVIII^e siècle), ne l'est jamais à l'échelle locale. Migrations et mortalités devraient donc être étudiées de front et interprétées les unes en fonction des autres. Y prétendre, c'est, dans la plupart des cas, vouloir expliquer l'inconnu par l'inconnaissable.

Pour ce qui est de Liège, les courants migratoires sont aussi diversifiés socialement que variés dans leurs directions. Pas de résultats chiffrés avant le XVIII^e siècle. C'est l'observation de la provenance des conjoints qui donne les chiffres les plus sûrs et les plus aisément comparables¹.

B. Difficulté de généraliser les constatations valables pour un petit nombre d'unités paroissiales.

La démographie rétrospective de la région liégeoise s'élabore à partir d'observations recueillies dans des paroisses privilégiées sous le rapport des sources. Peut-on considérer que ces paroisses constituent un échantillon représentatif de l'ensemble?

Pour répondre, il faut distinguer le cas de la ville de celui des campagnes.

A Liège même, sont conservés plus d'une centaine de rôles de capitations, sans compter le recensement de 1740, des listes de pauvres et de logements militaires. Ces documents décrivent aussi bien

¹ Parmi les autres données qui se prêtent le mieux à l'évaluation numérique, citons : les admissions à la bourgeoisie, le relief des métiers, les conversions au catholicisme, les listes de vagabonds internés dans les prisons ou les hôpitaux. Les premiers éléments de l'enquête ont fait l'objet d'un chapitre d'une thèse défendue en 1957. D'autres sont empruntés à un essai sur la genèse et la disparition des isolats.

les riches quartiers centraux que les faubourgs ouvriers. Ils sont nominatifs¹, précisent les caractères du logement, indiquent les professions, inscrivent les domestiques ; dans chaque paroisse, on sait dans quelle mesure sont représentés les patriciens, les petites gens, les ménages qui émargent à la mense des pauvres.

Dans ces conditions, chaque population peut être décrite en fonction de ses coordonnées socio-professionnelles. Aucune paroisse ne peut prétendre être un échantillon de l'ensemble ; chacune représente fidèlement le quartier, socialement caractérisé, où elle s'intègre : centre commerçant, Ville Haute patricienne, faubourgs pauvres.

A la campagne, la situation est moins claire. Tout d'abord, parce qu'il n'y a point *une* campagne mais plusieurs terroirs² : Hesbaye liégeoise, vallées inférieures de la Meuse, de l'Ourthe, de la Vesdre et du Geer, Condroz, versant méridional du pays de Herve en voie d'industrialisation, marquisat de Franchimont sidérurgique et forestier...

Les dénombrements des villages sont rarement aussi explicites que ceux de la ville : les noms se succèdent sans commentaire. Quand 500 personnes vivent au même endroit, elles se connaissent au point que toute présentation devient superflue. Gardons-nous bien cependant d'y voir une masse indifférenciée ! A la fin du XVIII^e siècle, les sources s'améliorent et font découvrir au contraire une riche variété de conditions et d'occupations : propriétaires ou fermiers, artisans ou salariés à domicile, rentiers ou indigents se cotoient dans chaque village liégeois et dans des proportions qu'il serait aventuré d'espérer constantes.

Bref, la société campagnarde ne nous paraît homogène que dans la mesure où, en citadins du XX^e siècle, nous sommes devenus aveugles à ses hiérarchies. En attendant, rien n'autorise à considérer

¹ Le recours aux listes nominatives permet les indispensables recoupements entre les rôles fiscaux, les nomenclatures par profession, les archives des établissements charitables. La connaissance des hommes, de leur famille, de leur milieu est le meilleur correctif à l'arbitraire des typologies sociales traditionnelles.

² I. DELATTE, *Les classes rurales dans la principauté de Liège*, p. 27, in-8°, Liège, 1945. Cet auteur puise largement aux sources du XIX^e siècle pour reconstituer la situation antérieure ; sa liste des régions naturelles, notamment, est celle qui fut arrêtée par les géographes du siècle dernier. On peut se demander si déjà alors, la transformation des campagnes n'avait pas oblitéré de plus anciens particularismes.

comme échantillons représentatifs les rares villages dont la population a été systématiquement étudiée. On peut invoquer quelques exemples, nullement se fonder sur un sondage *sensu stricto*¹.

C. *Insuffisance numérique des populations villageoises.*

Lorsqu'une communauté rurale ne compte pas 500 habitants, on est contraint de regrouper les observations dispersées sur un siècle ou davantage ; autrement dit, pour reconstituer un effectif statistiquement utilisable, on expulse la variable spécifiquement historique, qui est la transformation dans et par le Temps. La conjoncture est délibérément sacrifiée à la structure. C'est un choix ; reste à le justifier par d'autres motifs que la routine.

La recherche démographique se heurte donc à la difficulté de s'insérer dans un cadre qui soit adéquat dans le Temps et dans l'Espace.

C a d r e c h r o n o l o g i q u e

L'usage de l'année-récolte, préconisé il y a une quinzaine d'années par M. J. MEUVRET, a facilité l'interprétation des cycles saisonniers ; il a permis de serrer de plus près le déroulement des crises d'origine alimentaire. Il convient toutefois, par une sorte de contre-épreuve, de s'interroger sur sa signification dans les grandes villes, les ports, voire les campagnes, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle².

Pour les cycles plus longs, il y aurait lieu d'adopter des critères plus spécifiquement démographiques. Les techniques d'analyse par cohortes, qui devraient prendre le relais, n'ont pas encore été expérimentées dans la région liégeoise.

C a d r e s p a t i a l

Une population se définit couramment par le sol où elle vit. Pareille convention ne suscite aucune méprise lorsqu'à la suite des

¹ C'est dans cette perspective que fut entreprise la recherche sur la population de trois villages à la périphérie du Pays de Herve : Chénéé, Olne, Gemmenich. Cet essai a été tenté à la demande du Crédit Communal de Belgique qui, depuis plusieurs années, poursuit en effort de rénovation de l'histoire locale. Il s'agissait avant tout d'attirer l'attention des érudits locaux sur la signification des statistiques. L'ouvrage vient de paraître sous le titre *Croissance démographique et transformation des campagnes* éd. *Pro Civitate*, coll. Histoire, n° 2, p. 195-240, in-8°, Bruxelles, 1963.

² *Croissance démographique*, p. 211, n. 7.

arithméticiens politiques d'il y a trois siècles, on s'efforce d'évaluer la population de la principauté de Liège, ou des Pays-Bas espagnols. Du moment qu'il ne s'agit plus de totaliser des effectifs mais de mesurer un caractère démographique — la résistance à la mort, en l'occurrence — de quel droit utilisons-nous des frontières politiques? Les Pays-Bas ou la principauté de Liège, qui l'un comme l'autre sont dépourvus d'unité économique ou culturelle, en auraient-ils sur le plan démographique? Il faudrait le démontrer. Or la difficulté n'est pas de calculer un taux de mortalité national; c'est de savoir s'il vaut pour des citadins ou des campagnards, des riches ou des pauvres, des contemporains de Süßmilch ou de Malthus.

Il ne s'agit pas ici de récuser par avance la possibilité de conclusions générales; nous voulons montrer que, dans la région liégeoise, les démarches initiales ne s'accrochent d'aucun cadre administratif *a priori*. Il est prudent de tenir compte d'espaces sociaux restreints: quartiers et villes, villages et terroirs agricoles. Ils ne sont d'ailleurs pas hermétiquement cloisonnés. Il conviendra donc de les aborder de proche en proche et de réorienter constamment l'enquête d'après les avenues qu'elle fera découvrir. Ayant étudié la Cité de Liège puis ses faubourgs, nous abordons en ce moment les villages les plus proches et nous ne désespérons pas d'atteindre un jour les limites d'une région liégeoise qui se modèlerait sur des réalités démographiques et sociales¹.

En attendant, bien des concours sont requis. Ils soulèvent la question de la coordination des recherches. Comme il n'existe chez nous aucun organisme comparable à l'I.N.E.D., il n'y a aucun programme et bien des travaux sont l'œuvre d'historiens occasionnels: étudiants en mal de thèse ou érudits locaux qui, s'ils bénéficient d'une irremplaçable connaissance du milieu villageois, abandonnent la recherche au moment précis où ils viennent d'en acquérir une première et décisive expérience.

Il ne faudrait pas conclure que les spécialistes de la démographie prêchent dans le désert et sont dépourvus de toute autorité en dehors du cercle étroit des initiés. Le succès du *Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, de MM. L. HENRY et M. FLEURY, prouve que les recommandations autorisées ne sont pas vaines si

¹ En économie politique, un récent essai a mis en évidence la structuration et la dé-structuration des économies régionales; P. LEBRUN, *La rivoluzione industriale in Belgio*, dans *Studi Storici*, t. II, p. 548-658, in-8°, Rome, 1961.

elles sont formulées avec clarté et concision. Plusieurs élèves de l'École Normale de Liège ont appliqué les directives du *Manuel* pour l'étude de populations villageoises au XVIII^e siècle. Nous n'avons pas à apprécier ici les résultats particuliers ; il sera plus utile de dégager quelques leçons générales.

a) L'établissement des fiches individuelles paraît une tâche écrasante à des chercheurs qui ne sont pas rémunérés et ne disposent que de quelques mois pour choisir un sujet, dépouiller les archives et rédiger leurs conclusions. D'autant plus qu'en Belgique, les registres paroissiaux sont munis de tables onomastiques (baptisés, conjoints, défunts) qui ne remplacent point le fichier individuel mais facilitent la reconstitution des familles, les identifications personnelles, le repérage généalogique et anthropométrique.

b) Ni aux humanités ni dans la plupart des Facultés de Lettres, les apprentis historiens ne reçoivent la moindre formation statistique. Pas davantage d'économie politique. Ils auront à utiliser des vocables tels que *cycles*, *crises*, *structures*, *moyennes*, sans avoir eu le temps d'en faire la critique. Ils auront à élaborer des observations quantifiées sans en avoir acquis la routine. Sans doute l'idéal serait-t-il d'inscrire quelques disciplines du XX^e siècle au programme de ceux qui auront à agir durant le XXI^e. On en est loin. En attendant, il est urgent que les prochaines directives destinées aux historiens attirent leur attention sur l'existence des procédés d'analyse les plus simples (moyennes mobiles, écart-type, droite de tendance), sur l'existence de lexiques spécialisés et sur les précautions à prendre dans la présentation des données recueillies¹. Combien de travaux, qui ont requis des mois d'efforts, sont inutilisables parce que l'indication des sources est incorrecte, les graphiques reproduits sans coordonnées, les pourcentages sans effectifs, les totaux sans le détail des chiffres annuels. Il faudra ériger en règle la publication des contingents annuels — sinon mensuels — des naissances, mariages, décès, migrations, invoqués dans n'importe quel travail de démographie : sans eux, pas de comparaison praticable dans l'espace ou le temps, pas de possibilité d'interpréter les documents nouvelle-

¹ *Les travaux d'histoire locale. Conseils aux auteurs*, éd. *Pro Civitate*, 44 p., in-8°, Bruxelles, 1962. — De même, les directives de la Commission Royale d'Histoire sont conçues comme si les textes diplomatiques et narratifs méritaient seuls la publication.

[NATIONS UNIES], *Dictionnaire démographique multilingue*, Coll. *Études démographiques*, n° 29, x-106 p., in-8°, New-York, 1958.

ment découverts. P. Vincent a depuis longtemps montré pourquoi « nous sommes tenus de donner à nos successeurs le moyen de corriger, d'améliorer, et de poursuivre notre propre travail »¹.

3. Les résultats

L'état des sources (§ 1) comme l'aperçu des problèmes que soulève leur interprétation (§ 2) auront convaincu le lecteur de ce qu'un exposé synthétique sur la mortalité est encore hors de portée. Il sera donc indispensable de présenter successivement l'état de recherches fragmentaires.

A. Les crises.

Ce que l'on sait du revenu agricole et des ravages exercés par les passages de troupes dans la région liégeoise donne à penser que les crises de subsistances les plus dures du XVII^e siècle coïncident avec la fin de la guerre de Trente Ans (années 1634-1650) et les campagnes de Louis XIV à partir du siège de Maastricht (1673-1705 environ). Le pays de Liège subit alors les désastres qui s'abattent sur la zone où opèrent les armées et qui s'étend des places frontières fortifiées par Vauban jusqu'au Rhin.

C'est par les crises de natalité que l'enquête a été abordée dans une étude de M. Jos. RUWET. Ce dernier emploie à juste titre l'expression de « disettes larvées » pour caractériser l'étalement et le rebondissement des surmortalités².

Leur approche est donc très différente des brefs accidents qui jalonnent le XVIII^e siècle liégeois : crises de 1709, 1740, 1771, 1794-1795, lesquelles feront l'objet d'un rapport distinct.

B. Mesures de la mortalité.

A Liège même, les registres aux sépultures ont été exploités pour trois grands faubourgs :

| | |
|------------------|----------------|
| Sainte-Foy | de 1736 à 1794 |
| Sainte-Véronique | de 1764 à 1795 |
| Saint-Christophe | de 1766 à 1793 |

¹ P. VINCENT, *French demography in the eighteenth century*, dans *Population studies*, t. I, p. 60, in-8°, Cambridge, 1947.

² Joseph RUWET, *Crises démographiques. Problèmes économiques ou crises morales?* dans *Population*, t. IX, p. 451-476, in-8°, Paris, 1954.

Dans chaque cas, nous avons calculé l'indice mensuel des décès, la moyenne, l'écart-type et le coefficient de variation. Ce dernier (0,21 à 0,23 dans le dernier tiers du XVIII^e siècle) est 4 à 5 fois plus élevé que celui des naissances légitimes dans les paroisses faubouriennes.

Les coefficients de corrélation jusqu'à présent obtenus pour comparer année par année les décès d'adultes aux décès d'enfants, ne sont pas significatifs.

Dans une quinzaine de paroisses, on a pu reconstituer des taux bruts de mortalité générale en 1790 : il varie de 23 à 43 ‰. L'âge au décès n'est déclaré qu'à Saint-Christophe : sur 2022 morts, 48,55 ‰ surviennent avant 15 ans. Le taux d'accroissement naturel, qui est négatif dans deux foubourgs méridionaux (— 0,3 ‰ et — 0,9 ‰), est au contraire très prononcé à Sainte-Foi (+ 19,6 ‰ de 1764 à 1794), ce qui concorde avec bien des traits déjà décelés lors des recensements : profil progressif de la pyramide des âges, pourcentage élevé de couples mariés et surtout d'enfants¹.

C. Questions connexes.

1. Vieillesse et infirmité.

Bien des chiffres relatifs à la mortalité risquent d'échapper à l'interprétation si nous ignorons le sort réservé aux personnes âgées, la nature des principales maladies et infirmités, l'efficacité des soins médicaux.

La situation, dans l'ensemble misérable, réservée aux vieillards a pu être observée avec précision, en particulier en 1736 dans la paroisse Saint-Thomas, grâce à un rôle de capitation d'une exceptionnelle qualité.

Les mentions relatives aux infirmes (*innocent, paralytique, estropié, aveugle*) sont davantage sujettes à caution puisqu'elles visent à apitoyer les agents du fisc ou les distributeurs de secours. On connaît — à quelques unités près — le nombre de ceux qui furent hébergés dans les hospices pour vieillards, les hôpitaux, les asiles réservés aux *frénétiques* : mais ces données varient en fonction de la générosité des fondateurs et nullement de la santé publique. Par ailleurs, on compte 35 suppliques adressées au magistrat pour obtenir l'internement des aliénés (octobre 1735 à septembre 1738).

¹ E. HÉLIN, *La démographie de Liège*, p. 226-234.

En somme, les couches de la population les plus vulnérables parce que les plus pauvres, peuvent être dénombrées dans la mesure où elles sont installées, si l'on ose dire, dans leur misère : familles secourues par des distributions paroissiales, malades hospitalisés, etc. Les autres (vagabonds, paysans réfugiés, chômeurs, victimes temporaires des crises économiques) échappent complètement à l'historien du XVII^e siècle, souvent aussi à celui du siècle suivant.

Les médecins liégeois ont fait l'objet de nombreuses études du Professeur Marcel FLORKIN qui s'est attaché à retrouver leurs écrits, leurs théories, leurs conflits doctrinaux ou personnels. Leurs activités spécifiquement curatives n'apparaissent que lorsqu'elles sortent de l'ordinaire : fondation d'une maternité ou lutte contre une épidémie sous le régime français, propagande en faveur des cures thermales.

Un article de M^{lle} M. DURIEUX sur les apothicaires fait ressortir leur concentration dans les rues commerçantes de la Cité¹. D'autres indices encore portent à croire qu'en dehors de la capitale, le recours au médecin et au pharmacien devait être exceptionnel. En revanche, sages-femmes et chirurgiens opèrent aussi dans le plat-pays.

Il en résulte que les soins médicaux ne réussissent encore — dans les rares cas les plus favorables — qu'à reculer les échéances fatales ; l'élimination radicale de maladies endémiques sera l'œuvre des siècles contemporains.

2. Alimentation.

Le seul fait que l'année-récolte soit adoptée comme cadre démographique aurait dû suffire à souligner l'importance des régimes alimentaires. Aucune étude cependant ne leur a encore été consacrée dans la région liégeoise. Tout au plus connaissons-nous la composition des repas dans certains hôpitaux et couvents. Ce sont précisément des exemples peu convaincants car les communautés religieuses, de par la stabilité de leurs rentes, peuvent s'offrir le luxe (pour l'époque) d'un régime régulier. Or, dans l'étude de la mortalité, les cas marginaux sont les plus intéressants : que mangeaient les artisans, les journaliers, les paysans pauvres ?

¹ Marcel FLORKIN, *Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au Pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*, 308 p. in-8°, Liège, 1957.

Monique DURIEUX, *La pharmacie liégeoise au XVIII^e siècle*, dans *Annales pharmaceutiques belges*, t. VII, p. 489-535, Bruxelles, 1956.

Signalons cependant, pour la ville de Liège, le recours en cas de disette au seigle acheté en Prusse et à Amsterdam. Le pays de Herve se ravitaille en céréales dans le Brabant, en Gueldre et même dans le Luxembourg lequel, à son tour, s'approvisionne parfois en Lorraine. Il importe donc de distinguer entre les usages alimentaires traditionnellement circonscrits à de petites régions voire à des familles d'une part, les zones d'approvisionnement qui franchissent déjà les frontières d'autre part.

III. LA PÉRIODE POST-RÉVOLUTIONNAIRE (1796-1846)

1. Les sources

Dans la principauté de Liège, bien davantage que dans les Pays-Bas autrichiens, se marque la supériorité des routines bureaucratiques adoptées par les préfetures françaises. Avec le nouveau régime se multiplient rôles fiscaux, états nominatifs et questionnaires dont le monumental *Mémoire statistique du département de l'Ourthe* donne déjà un premier aperçu.

Dès juillet 1796, l'état civil moderne est organisé à Liège. Est-il exact qu'il est criblé d'erreurs et de lacunes? À notre connaissance, rien ne permet de généraliser¹ : on voit d'ailleurs mal l'intérêt qu'il y aurait à dissimuler les décès. La principale difficulté gît ailleurs : elle consiste à surmonter le décalage entre circonscriptions paroissiales et mairies. En outre, plusieurs curés ont interrompu l'enregistrement des sépultures au moment de la conquête (juillet 1794) et l'état civil laïque ne prend la relève que deux ans plus tard. Entre les deux, sévit la terrible disette de 1794-1795 dont les victimes sont, littéralement, innombrables.

Écrasées de réquisitions militaires, les nouvelles municipalités se sont mises à l'œuvre sans tarder en ce qui concerne les recensements. À Liège, il y en eut dès l'an III mais la série n'est conservée au complet qu'à partir de l'an VIII. Pour plusieurs communes de l'arrondissement de Verviers, sont conservées de remarquables listes nominatives à partir de l'an IV. Les résultats pour le département sont publiés par THOMASSIN ; d'autres totaux, demeurés manuscrits,

¹ Pierre HANQUET, *Bigamie légale ou les flottements de l'état civil à ses débuts*, dans *Chron. archéol.*, t. XLII-XLIV, p. 118-120, in-8°, Liège, 1953.

sont conservés dans les archives de la Préfecture et aux Archives Nationales à Paris. Certains sont antidatés ; les chiffres des mairies de Liège et de Verviers sont systématiquement faussés. Il est donc prudent de recommencer les comptages à partir des listes originales préalablement vérifiées à l'aide de l'état civil.

Improvisé à la hâte, le découpage des nouvelles circonscriptions administratives ne marque guère de progrès par rapport à celui de l'Ancien Régime. C'est en vain que l'on chercherait à individuer le département de l'Ourthe ou un quelconque de ses trois arrondissements par rapport aux régions périphériques¹. Seules les limites des communes villageoises, souvent calquées sur les ci-devant paroisses, traduisent une réalité de la géographie du peuplement.

2. Les résultats

Paradoxalement, la première moitié du XIX^e siècle qui, dans notre région, se prête si bien à l'observation, n'a été l'objet d'aucune étude d'ensemble². C'est donc dans le cadre de monographies locales qu'ont été décrits les mouvements de la population.

Pour nous en tenir à la mortalité, signalons le relevé de M. I. DEMBLON qui, dans la seule commune de Saint-Nicolas (1040 hab. en 1804), fait état de 263 victimes d'accidents de la mine entre 1801 et 1842³. Il y aurait lieu d'étendre l'enquête à l'ensemble des localités où sont exploités des charbonnages. On aurait alors une donnée irremplaçable quant au « coût humain » durant la toute première phase de l'industrialisation.

¹ Le *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, p. 27-34, 214-226, est à ce point conscient de l'arbitraire des circonscriptions administratives qu'il distingue des compartiments en fonction de l'orographie et des mœurs des habitants.

² Se fondant sur les statistiques de 1806 à 1811, L. FR. THOMASSIN publie et paraphrase sommairement la répartition des décès par âge, par état matrimonial ; *Mémoire statistique*, p. 208-213. Pour les années 1820-1826, le taux brut de mortalité se serait abaissé à 27,5 ‰ à Liège ; selon R. COURTOIS, *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liège*, t. II, p. 274, in-8°, Verviers, 1828. — Dans l'agglomération liégeoise, ce même taux est toujours de 32,44 ‰ en 1866 ; *La région liégeoise*, p. 55, in-4°, Liège, 1951. — Ce dernier recueil consigne les résultats des recensements depuis 1846.

³ Is. DEMBLON, *Catastrophes minières au pays de Liège*, dans *Chronique archéol. du pays de Liège*, t. XXXVII, p. 7-25, in-8°, Liège, 1946.

Dès les années 1830, les mesures en vue d'assurer une meilleure sécurité des houilleurs commencent à porter leurs fruits ¹.

| Décennie | Nombre d'ouvriers décédés accidentellement | |
|-----------|--|---|
| | pour 10.000 ouvriers mineurs | pour 1 million de tonnes de houille extraites |
| 1831-1840 | 31,07 | 33,88 |
| 1841-1850 | 28,74 | 26,44 |
| 1851-1860 | 29,32 | 24,09 |
| 1861-1870 | 26,05 | 18,90 |
| 1871-1880 | 24,50 | 16,82 |
| 1881-1890 | 19,32 | 11,41 |
| 1887-1896 | 16,81 | 9,64 |

Un des premiers rapports sur la santé ouvrière, celui de 1847, conclut à une amélioration déjà perceptible entre 1819 et 1839 dont auraient bénéficié — inégalement d'ailleurs — les catégories les plus directement concernées par le progrès technique : houilleurs, sidérurgistes, voire salariés du textile verviétois. Les seuls éléments quantifiables retenus sont la taille des conscrits et la fréquence des divers motifs d'exemption. Il s'agirait d'en recommencer la critique. En tout état de cause, ils ne valent ni pour les femmes ni pour les enfants ².

Même incertitude en ce qui concerne les effets de la conscription : tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle fut un des griefs majeurs adressés au régime français ; personne n'a réussi jusqu'à présent à chiffrer les pertes qu'elle provoqua dans la population active ³.

¹ L'aire géographique est mal précisée ; il s'agit vraisemblablement du bassin houiller liégeois. Enquête de H. KUBORN, citée par le Dr H. LAMBINON, *Topographie médicale* [...] Zone VII. Bassins houillers, 49^e monographie, Section 12, p. 69, in-8°, s.l.n.d.

² C. WASSEIGE, *Mémoire sur la condition des ouvriers*, p. 8-31, in-8°, Bruxelles, 1847.

³ Sur les 348.774 habitants du département de l'Ourthe en 1806, 3559 sont recensés comme militaires sous les armes ; en 1811, les chiffres sont respectivement 366.676 et 8101 ; L. Fr. THOMASSIN, *Mémoire statistique*, p. 202. Ces effectifs, qui ne constituent pas des pertes, devraient être appréciés par rapport à la population masculine adulte.

Signalons enfin que la disette de 1816-1817, comme les épidémies de choléra de 1833, 1849, 1854, 1866 et 1894, pourrait être abordée en s'inspirant des études qui lui ont déjà été consacrées à l'étranger.

Ce fléau éclipse de loin les autres maladies contagieuses¹ : rougeole (1812, 1816, 1820, 1855, 1869 ; en 1885 : 316 victimes), scarlatine (1819, 1823, 1871), typhoïde (1882-1883), variole (1870-1873 : 513 victimes).

On doit toutefois se demander si les effets démographiques de ces maladies sont comparables à ceux de la phtisie, à laquelle en 1851-1855, les médecins imputaient 141 ‰ des décès survenus dans la province de Liège.

Étienne HÉLIN.

¹ Pour la seule commune de Liège, 164 victimes du choléra en 1832-1833 ; 1937 en 1848-1849 ; 719 en 1853-1854 ; 2628 de juin à juillet 1866 ; 119 en 1894 ; selon H. LAMBINON, *Topographie médicale*, p. 20-25, 194 ; pour les autres maladies, *ibidem*, p. 18-19, 31, 207, 215, 218.

ANNEXE

Esquisse d'une chronologie des mortalités catastrophiques affectant la région liégeoise¹
et attestées par des sources narratives (1280-1700)

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|------------|--|--|--|
| 1281, août | ingens mortalitas tam senum quam juvenum | Huy | <i>La chronique liégeoise de 1402</i> , éd. E. BACHA, p. 223-224, in-8°, Bruxelles, 1900. |
| 1315-1316 | fames; strages mortali- tatis in divitibus sed plus in quadruplum in pauperibus | | <i>Ibidem</i> , p. 278. — Cfr Jean de HOOSEM, <i>Chronique</i> , éd. G. KURTH, p. 192, in-8°, Bruxelles, 1927. |
| 1348-1350 | pestis | pene per orbem. — Plusieus descriptions de la peste; aucune allusion à ses ravages dans le pays de Liège | <i>Ibidem</i> , p. 400; <i>Chronique liégeoise de 1402</i> , p. 341-342; S. BALAU et E. FABON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 92-93, p. 183, etc.; cfr ci-dessus, p. 156. |
| 1349 | procession de flagellants ou « bateurs ». | Liège | <i>Ibidem</i> et Jean D'OUTREMERUSE, <i>Ly myreur des histoires</i> , éd. St. BORMANS, t. VI, p. 386-387, in-4°, Bruxelles, 1880. |

¹ Cfr ci-dessus, p. 155-156.Pour Aix-la-Chapelle, consulter Egon SCHMIDT-CLIEVER, *Pest und pestilenzähnliche Krankheiten* [...], dans *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, t. LXXVI-LXXVII, p. 108-168, in-8°, Aix-la-Chapelle, 1955; J. RUWER, ci-dessus p. 393-403.

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|------------|--|---|--|
| 1351 | mortalitas | d'abord à Amay (près de Huy) puis à Liège | <i>Chronique liégeoise de 1402</i> , p. 343. |
| 1360 | maxima mortalitas [...] ex epydimia qui tunc regnabat in mundo | Huy | <i>Ibidem</i> , p. 347. |
| 1362 | très grande mortalité de la bouche [lire : peste ?] | pays de Liège | S. BALAU et E. FARRON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 190. |
| 1363 | mortalitas dura | provenant du duché de Limbourg, pénètre à Liège par le faubourg d'Amerscoeur ; de là, dans les villages de Heesbeye | <i>Chronique liégeoise de 1402</i> , p. 349. Cetto epidemia de pesto aurait commençé en 1362 et n'aurait cessé qu'à la suite du gel intense de 1363, selon ZANTFLEET, <i>Chronicon</i> , éd. E. MARTÈNE et U. DURAND, <i>Amplissima collectio</i> , t. V, col. 280, in-fol., Paris, 1729. |
| 1374 | [danseurs] pauci tamen clericorum ac divitum habuerunt illam egritudinem | Liège et Herstal | <i>Chronique liégeoise de 1402</i> , p. 359-364. |
| 1382, août | [été froid et humide] magna mortalitas hominum | Bilsen | <i>Ibidem</i> , p. 394. A la suite d'un tremblement de terre en Brabant et en France ; ZANTFLEET, <i>Chronicon</i> , col. 321. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|--|---|--|---|
| 1382, septembre | | Dinant, Namur, Huy, Liège, Tongres, Maas-tricht, Aix, Trèves | <i>Chronique liégeoise de 1402</i> , p. 394. |
| 1387, mi-mars | poetis super cunctum populum, tussis et raucitas | évêchés de Liège et de Cologne; comtés de Looz et de Namur | <i>Ibidem</i> , p. 404. |
| 1388, mars | habuerunt plures ulcera | | <i>Ibidem</i> , p. 405. |
| 1398, de la fin du mois de juillet jusqu'en novembre | [au retour du siège de Ruremonde] magna mortalitas[...] precipue juvenocularum mulierum nubiliium | Huy [avec prévisions numériques] et surtout Namur. — Quelques victimes à Liège | <i>Ibidem</i> , p. 439-440. |
| 1400 | reurererunt flagellatores | Maastricht; Visé, où ils sont incarcérés | <i>Ibidem</i> , p. 442. |
| 1401 | mortaliteit [12.000 victimes dont 500 près de Jemeppe et la moitié des habitants de Vivegnis] | Liège et sa banlieue; abbaye de Saint-Hubert en Ardenne | <i>Ibidem</i> , p. 445; ZANTFLIET, <i>Chronicon</i> , col. 389. — Ces précisions numériques font défaut dans Jean DE STAVELOT, <i>Chronique</i> , éd. A. BORGNET, p. 17, in-4 ^o , Bruxelles, 1861. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|-----------------------|---|---|--|
| 1409 | groot sterfte Mortaliteit; [coïncidant avec les ravages] dez grant roges soris | villo et pays de Mass-tricht | <i>Chronijk der Landen van Overmaas</i> , éd. J. HABERS, <i>Public. de la Soc. hist. et archéol. dans le duché de Limbourg</i> , t. VII, p. 16, in-8°, Ruremonde, 1870. |
| 1438, juin-août | [disette] mortaliteit [...] par fivres contagieux [...] chaudes maladies | Liège | Jean DE STAVELOT, <i>Chronique</i> , p. 145. — J. FOULLON, <i>Historia leodiensis</i> , t. I, p. 476, in-fol., Liège, 1735, qui, à la suite de ZANTELIET, rapporte ces événements à l'année 1410. |
| 1439, juillet et août | générale pestilence | tous les pays. — Installation de deux nouveaux cimetières paroissiaux à Liège | Jean DE STAVELOT, <i>Chronique</i> , p. 392, 394, 396. — B. FIBEN, <i>Sancia Legia</i> , t. II, p. 204, in-fol., Liège, 1696, avance le nombre de 20000 victimes pour Liège et la Banlieue. |
| 1468 | [massacre des habitants et destruction de la ville] | Liège et Banlieue; marquisat de Franchimont | <i>Ibidem</i> , p. 436, 438-440. — Vingt mille victimes à Liège, selon une chronique citée par J. FOULLON, <i>Historia</i> , t. II, p. 21; vraisemblablement ZANTELIET, col. 446. Voir ci-dessus, p. 156. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|--------------------|---|---|---|
| 1470, septembre | pestilentia | Liège | Adrien D'OUDENBOSCH, <i>Chronique</i> , p. 230, in-8°, Liège, 1902. |
| 1473 en été | grotte sterft [...] als vanden loupenden buyok ovel in den buyok [chaleur et récoltes abondantes] qui fut cause que grandes pestes survindrent | toutes les villes et les villeges « en plusieurs lieux » | <i>Chronijk der Landen van Overmaas</i> , p. 43. S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 264. |
| 1481 | cives famati et divites ex quodam genere pestilencise sunt subito extincti | Liège | Johannes DE LOS, <i>Chronicon</i> , éd. P. F. X. DE RAM, p. 81, in-4°, Bruxelles, 1844. |
| 1494 | pestis [...] populus timens eam — sicut communi proverbio ut post guerras et famem communiter sequitur mortalitas | Liège et environs | S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 490. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|--------------------------|--|-------------------------------|---|
| 1496 | mal Saint-Job [syphilis] | Pays-Bas | <i>Ibidem</i> , t. II, p. 272. |
| 1497-1498 | [apparition de la syphilis] | Vallée de la Meuse inférieure | <i>Chronijk der Landen van Overmaas</i> , p. 90. |
| 1501 | fiuisse postern | particulièrement à Cologne | J. CHAPEVILLE, <i>Qui gesta pontificum Leodiensium scripserunt auctores</i> , t. III, p. 231, in-4°, Liège, 1616. |
| 1502 | groote sterft van pestilontien saevisima pestis [mise en rapport avec l'apparition de croix sanglantes] | omnis Germania | <i>Chronijk der Landen van Overmaas</i> , p. 111. Suffridus PETRI, éd. J. CHAPEVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 231. |
| 1504 | quade heest [= toux]... voele alde luyden storftven door aff | vallée de la Meuse | <i>Chronijk der Landen van Overmaas</i> , pp. 116-118. |
| 1505, de l'été à l'hiver | krank inde loeghen in dootznoede [en outre : fièvres] | « in allen landen » | <i>Ibidem</i> , p. 133. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|--------------------|---|--|--|
| 1508, mai-décembre | het storven vuel jonger menchen den ende vuel vrouwen van kinde | Maastricht | <i>Chronijk van Maastricht</i> , éd. J. HABETS, t. I, p. 90. |
| 1513, septembre | lues, pestis [après un hiver pluvieux] | Huy et * plusieurs lieux * | J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta pontificum Leodiensium</i> , p. 250, 251. — S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 350. |
| 1518 | peete | Cologne, Liège | <i>Ibidem</i> , t. II, p. 357. |
| 1519 | Epidemiae lues | Pays de Liège, Maastricht, Huy, Tongres | J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 260, qui mentionne plusieurs milliers de décès. |
| 1520 | peete | tout le pays de Liège | S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 364. |
| 1521 | oreence | troupes allemandes du comte Henri de Nassau au siège de Mézières | <i>Ibidem</i> , t. II, p. 364. |
| 1528 | maladie courante contagieuse nommée mortel survueur [...] nommée la sueur d'Angleterre, | Allemagne, Hollande, Brabant, pays de Liège | <i>Ibidem</i> , t. II, p. 375-376. — Désaccord des manuscrits quant à la date du début de la suette ; plus loin, p. 496 : « l'an 1530, dit l'année des sueurs ». |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|---------------------------------|---|--|---|
| <p>ou 1529, septembre</p> | <p>et moururent beaucoup de gens à cause que on ne sçavoit la maniere de les aydor [...] dedans 24 heures, estoient mortz ou hors de danger</p> | <p>Maastricht, Cité et pays de Liège</p> | <p><i>Ibidem</i>, p. 379 ; voir p. 376, n. 1.</p> |
| <p>1531</p> | <p>peste, véhément fièvre [occasionnant une] frénésie</p> | <p>Huy et lieux voisins</p> | <p>J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta</i>, t. III, p. 318.</p> |
| <p>1532 (après juillet)</p> | <p>peste [en outre : épizootie à Mouzon]</p> | <p>2000 victimes à Huy et autant à Namur</p> | <p>S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i>, t. II, p. 381.</p> |
| <p>septembre</p> | <p>epidemie luse [...] pestis</p> | <p>Liège et les faubourgs</p> | <p>Plusieurs milliers de victimes, selon J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta</i>, t. III, p. 319.</p> |
| <p>1538, juillet</p> | <p>maladie de flux de ventre dont plusieurs moururent</p> | <p>ville et pays de Liège</p> | <p>S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i>, t. II, p. 402.</p> |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|-----------------|---|---|--|
| 1541 | Peste [...] fiebvres aspre et voxémento, flux de ventre dyssenterioque | vallée du Rhin, Cologne, pays et Cité de Liège, Namur, Hainaut, Brabant | <i>Ibidem</i> , t. II, p. 406. — J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 341. |
| 1545, mars | pest | Looz | J. LYNA, <i>De gesta van de luikeche prins-bieschoppen</i> [...], dans <i>Bijdragen tot de geschiedenis</i> , t. XVI, p. 224, in-8°, Anvers, 1925. |
| 1554, septembre | [16 semaines de sécheresses puis] contagieuse courante et en autres lieux grande pestilence | [Liège] | S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 417. |
| 1556 | pestis [chaleurs, cherté puis] pestilence | Namur, Verviers Liège | J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 374. S. BALAU et E. FAIBON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 446. |
| 1564, septembre | [inondation, famine puis] peste, morbus contagiosus | Liège, surtout au faubourg Sainte-Marguerite | <i>Ibidem</i> , p. 508. — J. CHAPEAUVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 412. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|------------------------|--|---|--|
| 1567 | [à la suite de la consommation de denrées non comestibles durant la famine] ziekten [...] koorts [...], brand [...] pest [...] pokken [...] buickloop ende een kwado harde hoest | à Woert, 4 à 600 malades simultanément ; plus de mille victimes en une année | F. NETTESHEIM, <i>Chroniek der stad Roermond</i> , dans <i>Public. de la Soc. archéol.</i> [...] <i>Limbourg</i> , t. VII, p. 444, n. 1, in-8°, Ruremondo, 1870. |
| 1576, avril | hues pestifera | Liège, Maastriicht et les environs | J. CHAFEAVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 480-481. |
| 1577, mars | [chaleurs puis] peste | Liège | S. BALAU et E. FABON, <i>Chroniques</i> , t. II, p. 577. |
| 1578 | grande mortalité presque générale | Enterremens bâtifs signalés à Louvain | <i>Ibidem</i> , p. 588. |
| 1579, juin | [été pluvieux, paysans se réfugiant en ville avec leurs bestiaux, puis] peste, corence et autre mortalité générale | Maladie ramenée par les Liégeois qui se rendent à Maastriicht pour y acheter le butin qu'y font les soldats d'Alexandre Farnèse ; Liège, Aix, Huy, Saint-Trond, Hasselt, Maaseik, Stockem | <i>Ibidem</i> , p. 591, 593, 595. J. CHAFEAVILLE, <i>Gesta</i> , t. III, p. 504. |
| septembre- novembre | | | |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|-----------------|---|--|--|
| 1617, septembre | peste | Liège | Lettres nos 484 et 485 du nonce de Cologne, éd. par G. HANSOTTE et R. FORGEUR, <i>Le diocèse de Liège</i> , p. 135-136, in-8°, Bruxelles-Roma, 1968. |
| 1623, juillet | maladie contagieuse | Paris, Liège, Huy, Maas-tricht | A. F. C. VAN SCHEVENSTEEN, <i>Documents pour servir à l'étude des maladies pestilentielles dans le Marquisat d'Anvers</i> , t. I, p. 343, in-8°, Bruxelles, 1931. |
| 1634-1636 | pestilence, [ravages et] épidémies | Liège et faubourgs ; Huy, Condroz, duché de Luxembourg | L. MÉLART, <i>Histoire de la ville et château de Huy</i> , p. 647, Liège, 1041. Jos. DARRS, <i>Chronique du couvent des Augustines</i> , dans <i>Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique</i> , t. XIII, p. 148-154, in-8°, Louvain, 1876. |
| 1635 | dysenterie (qu'on appelle selon nostre langage coreuse) | pays de Liège et nombreuses victimes à Sart-lez-Spa | Melchior CHARAY, <i>Fragment de chronique liégeoise et franchimontoise</i> , dans <i>Bull. de la Soc. des bibliophiles</i> , t. II, p. 68-69, in-8°, Liège, 1884. |
| 1657 | dysenterie | 38 victimes à Sart | <i>Ibidem</i> , p. 90. |

| Date | Désignation | Localisation | Source |
|---------------------------------|---|---|---|
| 1666, juillet | [incendie et peste] dysenterie | précautions prises à Liège Sart : malades venus d'Allemagne | Mathias DE GRATI, <i>Discours de droit</i> [...], t. II, p. 133-140, in-fol., Liège, 1676. M. CRAHAY, <i>Fragment</i> , p. 93. |
| 1667-1669 | peste | combattu à Liège par une compagnie de Santé | <i>Abrégé chronologique</i> , p. 88, in-16, Liège, 1784. |
| 1668-1669 | pestiférés | Verviers et Hodimont | H. DE SONKEUX, <i>La vie à Verviers</i> , p. 28, in-8°, Verviers, s. d. |
| 1669-1670 | dysenterie | Sart | M. CRAHAY, <i>Fragment</i> , p. 94, qui décrit les mesures d'isolement. |
| 1676 | [disette depuis 1675] gros : ses fièvres pestilentieuses | à Verviers où elles sont occasionnées par le siège de Limbourg : 607 victimes à Hasselt | H. DE SONKEUX, <i>La vie à Verviers</i> , p. 53, 82. |
| 1693 août-1694 mai ¹ | dysenterie | Liège et faubourgs | P. HARSIN, <i>Les relations extérieures de la principauté de Liège sous Jean-Louis d'Elzèren et Joseph-Clément de Bavière</i> , p. 135, in-8°, Liège, 1927. |

¹ Après 1700, voir ci-dessous p. 483-497.

